

# Voici les dates à retenir pour prendre connaissance de ce projet porteur

## Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans

### Soirées d'information :

#### EN PRÉSENTIEL

- 🕒 Mardi 21 mai 2024 | 19 h
- 📍 Espace Félix-Leclerc, 1214 chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
- 🕒 Mercredi 22 mai 2024 | 19 h
- 📍 Centre communautaire de Saint-Jean, 10 chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

### Assemblée générale extraordinaire :

#### FORMULE VIRTUELLE

- 🕒 Lundi 10 juin 2024 | 19 h
- 🖱️ Rendez-vous en ligne : [www.desjardins.com/caisse-iledorleans](http://www.desjardins.com/caisse-iledorleans)

## Caisse Desjardins des Chutes Montmorency

### Soirées d'information :

#### EN PRÉSENTIEL

- 🕒 Mardi 21 mai 2024 | 19 h
- 📍 Centre communautaire des Chutes – Le Pivot, 4551 boulevard Ste-Anne, Québec
- 🕒 Mercredi 22 mai 2024 | 19h
- 📍 Maison Vézina, 171 rue des Grenadiers, Boischatel

### Assemblée générale extraordinaire :

#### FORMULE VIRTUELLE

- 🕒 Lundi 10 juin 2024 | 19 h
- 🖱️ Rendez-vous en ligne : [www.desjardins.com/caissedeschutesmontmorency](http://www.desjardins.com/caissedeschutesmontmorency)

## Votez!

Prononcez-vous<sup>1</sup> sur le projet grâce aux boutons « Écouter l'AGE » et « Mon vote » que vous trouverez sur le site Web de votre caisse. Au clic, vous serez redirigé sur une page de connexion AccèsD. Une fois que vous vous serez identifié, vous pourrez simplement voter. Il est également possible de voter par le bouton « Mon vote » disponible dans AccèsD.

La période de votation se déroulera dès la fin de l'assemblée jusqu'au 14 juin 2024 à 23 h 59.

Les résultats seront connus dans les jours suivants.

N.B. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit au service AccèsD Internet ou mobile. Si ce n'est pas le cas, contactez votre caisse pendant les heures d'ouverture avant le 14 juin, 15 h, pour obtenir le soutien nécessaire.

#### <sup>1</sup> Résumé des éléments de la résolution spéciale

Les membres des deux caisses sont invités à se prononcer sur :

- le projet de fusion prévu à la convention de fusion, qui contient à son annexe 1 le règlement intérieur de la caisse issue du regroupement;
- la désignation des signataires de la documentation de fusion;
- l'octroi d'une délégation en faveur du conseil d'administration de leur caisse pour l'adoption des procès-verbaux de ses assemblées générales.

## Vous avez des questions?

### Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans

Contactez Flavie Ressiot au 418 828-1501, poste 7224222

### Caisse Desjardins des Chutes Montmorency

Contactez Cindy Pouliot Desmarais au 418 663-3581, poste 7612391



# Projet de regroupement



## Participez à la création d'une nouvelle caisse :

Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans



Caisse Desjardins des Chutes Montmorency



100%

# Une alliance naturelle, une vision d'avenir

Depuis plusieurs mois, les conseils d'administration des caisses de L'Île-d'Orléans et des Chutes Montmorency collaborent afin de présenter à leurs membres un projet de regroupement de leurs deux institutions. Suite à cette réflexion, les caisses en sont venues à la conclusion qu'elles doivent unir leurs forces afin de répondre aux défis actuels et de l'avenir.

Puisque les deux caisses ont plusieurs points en commun, dont leur proximité géographique, ce projet est naturel et bénéfique pour les membres et pour les deux institutions.

Il permettrait de consolider les forces des deux équipes afin de demeurer un leader socio-économique dans notre milieu.

L'objectif de ce regroupement est de conserver des bases solides, afin de poursuivre au mieux l'accompagnement de nos membres et clients.

Pour les administrateurs des deux caisses, la priorité est que Desjardins demeure une institution de choix sur le territoire, présente pour ses membres et clients.



Centre de services de Courville



Centre d'expertise financière de Boischatel

**Un grand Desjardins pour vous servir!**



Siège social

## Quel serait le portrait de la nouvelle Caisse?

- Plus de **31 000 membres**;
- **13 administrateurs élus**, représentatifs de l'ensemble du territoire de la Caisse, pour assumer la gouvernance de cette nouvelle organisation;
- **3 centres de services** accessibles à l'ensemble des membres;
- **Une plus grande équipe** pour vous accompagner dans votre vie financière et être à l'écoute de vos besoins. En effet, la nouvelle Caisse comptera **près de 70 employé(e)s**, ce qui permettra, entre autres, d'assurer un service de qualité;
- **Des ressources que vous connaissez et qui vous connaissent!** Elles continueront de vous offrir des services financiers de haut niveau et des conseils adaptés à votre réalité;
- **La possibilité pour nos ressources d'accéder à de meilleures perspectives de carrière**, ainsi qu'une **mise en commun des expertises** permettant le développement de connaissances pour notre personnel, toujours **dans le but de mieux vous servir**. Notre vision : rendre la Caisse plus attractive afin de recruter de nouveaux talents;
- **La possibilité d'accroître notre solidité**, d'avoir une plus grande capacité à partager une partie des excédents sous forme de ristournes collectives, et **d'atteindre une meilleure santé financière pour grandir plus solidement, collectivement**.

